

# Le Bulletin de l'ARTS



## Bulletin de l'Association des Retraités du Ministère du Travail et du Ministère de la Santé



Avez-vous senti ce doux parfum de liberté qui se répand en ce début d'été ? On se surprend à faire à nouveau des projets au-delà du périmètre de confinement auquel nous avons été si longtemps assignés ! Pourvu que cela dure ...

Sorties, Voyages, rencontres, réunions, des mots que nous n'osions plus prononcer, sortent naturellement de notre bouche. La vraie vie reprend ses droits et c'est bon pour le moral !

Ainsi notre association a pu enfin réunir son conseil d'administration le 22 juin avec la plupart de ses administratrices et administrateurs « en chair et en os » et c'était vraiment un moment agréable de convivialité retrouvée. Nous y avons adopté des résolutions importantes pour l'avenir de l'ARTS comme la création d'une délégation régionale Ile de France, le budget 2021, la gestion des adhérents et surtout le rapport d'AUDIT sur l'organisation et le fonctionnement de l'association. Particulièrement les propositions prioritaires de modernisation qu'il contient comme, par exemple la création d'un site WEB dont l'ambition est de diffuser auprès de tous les publics une image modernisée de l'ARTS et de renforcer les liens et les contacts avec tous les adhérents actuels et futurs.

Précédemment, nous avons organisé une Assemblée Générale par consultation écrite, procédure inédite à laquelle, et c'est une bonne nouvelle, vous avez adhéré puisque plus d'un tiers d'entre vous a répondu aux questions inscrites à l'ordre du jour, adoptées dans leur totalité.

Désormais l'ARTS a rattrapé le retard contracté à l'occasion du COVID et est à jour de sa gestion administrative et financière et de ses réunions institutionnelles. Un grand merci à tous ceux qui ont tenu à bout de bras dans des circonstances souvent difficiles notre association.

Il s'agit maintenant de se remettre en mode « action » afin que toutes les délégations régionales vous proposent d'ici la fin de l'année 2021 et surtout pour l'année 2022 de nombreuses activités, attractives et originales, pour vous permettre de vivre avec les autres adhérents de chaleureux moments. A cet égard n'hésitez pas à nous contacter, au siège national ou dans les délégations régionales si vous avez des idées d'activité.

J'évoquais au début de ce billet un parfum de liberté mais ça reste encore une « liberté conditionnelle » d'aller et venir à un moment où le nouveau variant « delta » évoqué par les scientifiques suppose de ne pas abandonner trop vite les indispensables gestes barrières. Ces précautions étant prises, plus rien ne s'oppose à ce que je vous souhaite à toutes et à tous un bel été ensoleillé, serein et paisible !

Le Président de l'ARTS  
Gérard Gonzalez

## VIE DE L'ASSOCIATION

Assemblée  
Générale



Comme le président vous l'a indiqué, nous avons été conduits à tenir une assemblée générale, sous forme de consultation écrite.

L'ARTS comptant alors 634 adhérents, le quorum était d'1/5<sup>ème</sup> soit 127 votants. 233 adhérents ayant répondu, l'AG s'est donc valablement prononcée.

Le point 8 relatif aux conclusions de l'AUDIT, figurait à tort dans l'ordre du jour et n'est pas retenu. Tous les autres points de l'ordre du jour sont approuvés. Sur 233 votants, 208 ont répondu oui à toutes les questions posées. Le détail des votes non et des abstentions figurera bien sûr au compte-rendu.

Par ailleurs, et heureusement, le Conseil d'administration a pu enfin se réunir à Paris le 22 Juin dernier.

Les comptes financiers des années 2019 et 2020 ont ainsi pu être approuvés, ainsi que le rapport d'activité du président, et le budget primitif pour 2021, présenté en équilibre.

Les points forts présentés sont les suivants :

- L'existence du bulletin qui constitue dans cette période de crise sanitaire le seul lien entre les adhérents
- L'accentuation des relations avec le ministère, qui va

permettre d'obtenir une augmentation de la subvention accordée par celui-ci. Par ailleurs, le principe d'une aide de la MGAS est posé.

- Le principe de la création d'une délégation Ile de France revêtant les mêmes formes que celles existant en Province est posé. Sa mise en place va nécessiter des concours d'adhérents parisiens.
- Un point a été présenté sur les effectifs des adhérents, qui sont en érosion constante. Les contacts avec le ministère devraient permettre l'information des futurs retraités sur l'existence de l'ARTS. La question de la gestion des adhérents vivants dans une région mais encore gérés par le siège parisien a été revue ; elle sera dorénavant confiée aux délégations régionales quand elles existent. Pour les autres adhérents, ils seront rattachés aux délégations régionales les plus proches.
- Des actions prioritaires sont retenues, parmi lesquelles :
  - Le renforcement du bureau national
  - La création d'un site web ; le développement de l'usage des outils informatiques
  - Le développement de la communication interne
  - Le partage d'actions décentralisées entre siège et délégations régionales.

## INFOS COVID 19.....ENCORE !



### BAISSE DE REVENUS LIEE A LA CRISE .... Enfin.... pour certains !

Avec la baisse de la consommation induite par les confinements, la part des ménages déclarant des difficultés pour boucler leur budget est en baisse depuis un an.

Au premier trimestre 2021, 22 % des ménages déclarent néanmoins que leurs revenus ont diminué par rapport à mars 2020, soit deux fois plus que ceux qui déclarent qu'ils ont augmenté (9 %). Les pertes moyennes de revenu sont de plus supérieures aux gains (- 290 euros par mois et par unité de consommation, contre + 226 euros). Les ménages aux revenus modestes, mais aussi les jeunes de moins de 35 ans ou les indépendants, rapportent plus fréquemment des pertes et notamment de montants plus importants. À l'inverse, les ménages comprenant un fonctionnaire ou, dans une moindre mesure, un salarié du privé, déclarent moins souvent une diminution de revenu.

*D'après INSEE FOCUS N° 238*

### AVEC LA COVID-19, MOINS D'ESPERANCE DE VIE ET MOINS DE MARIAGES ....

Au 1<sup>er</sup> janvier 2021, les Français sont 67,4 millions, soit + 0,2 %. Le solde naturel (+ 67 000), différence entre les naissances et les décès, a baissé du fait de la forte hausse des décès liée à la pandémie, mais aussi de la baisse des naissances qui se poursuit.

En 2020, 736 000 bébés sont nés en France. L'indicateur conjoncturel de fécondité, qui recule depuis 2015, s'établit à 1,83 enfant par femme en 2020, mais la France demeure le pays le plus fécond de l'Union européenne.

En 2020, ce sont 669 000 décès (toutes causes confondues) qui se sont produits en France, soit 9,1 % de plus qu'en 2019. L'espérance de vie à la naissance s'établit à 85,1 ans pour les femmes et à 79,1 ans pour les hommes, en nette baisse par rapport à 2019 (- 0,5 an pour les femmes et - 0,6 an pour les hommes). La baisse est plus marquée qu'en 2015, année de forte grippe hivernale (- 0,3 an).

En 2020, 155 000 mariages ont été célébrés, 31 % de moins qu'en 2019, la pandémie ayant empêché ou incité à repousser les célébrations.

*D'après INSEE PREMIÈRE N° 1846*

## MAIS PLUS DE DECES DE PERSONNES NÉES A L'ETRANGER

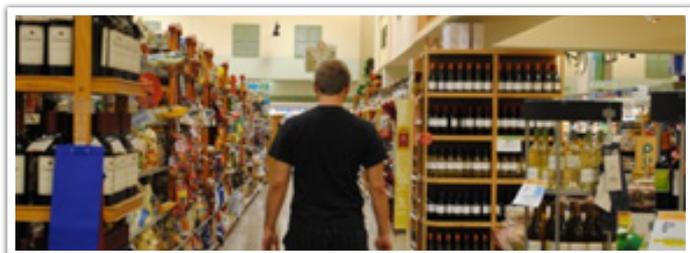
Au cours de cette année 2020, les décès en France de personnes nées à l'étranger ont augmenté deux fois plus que ceux de personnes nées en France : + 17 % contre + 8 %. Ce fut particulièrement le cas en mars et avril, où les décès de personnes nées à l'étranger ont augmenté de 49 % par rapport à la même période en 2019, contre + 23 % pour les décès de personnes nées en France. La hausse a été la plus forte pour les personnes nées en Afrique ou en Asie.

L'écart constaté entre septembre et décembre 2020, est moindre qu'en première vague.

Les décès sont les plus fréquents aux âges élevés.

*D'après INSEE FOCUS N° 231*

## ET QUELS IMPACTS SUR LA CONSOMMATION ?



Une enquête a été réalisée par le CREDOC sur les «Tendances de consommation» observées lors des confinements et depuis. 74% des Français disent ne pas avoir repris leurs habitudes de fréquentation commerciale d'avant le confinement, et 37% qu'ils ne les reprendront sans doute jamais.

Les commerces de proximité et e-commerce ont gagné en fréquentation avec la crise sanitaire puisque 28% des Français fréquentent plus les commerces de proximité et 18% plus le e-commerce.

La crise impacte plus fortement les arbitrages de consommation des ménages modestes : 45% envisagent de réduire leurs dépenses de consommation : dans plus d'un cas sur 2 des non diplômés ou des employés ou ouvriers.

Les motivations d'achat liées au développement durable ont évolué avec la crise : 8 français sur 10 préfèrent acheter un produit issu des circuits courts, ou d'une entreprise qui veille à la juste rétribution des producteurs, ou si celui-ci offre des garanties écologiques.

D'après Crédoc, baromètre «Tendances de consommation» auprès de 2000 individus représentatifs de la population de France métropolitaine (18 ans ou plus en juillet 2020).

## DU POSITIF : REBOND DES CREATIONS D'ENTREPRISES EN AVRIL 2021

En avril 2021, le nombre total de créations d'entreprises tous types d'entreprises confondus rebondit (+1,8 % après -0,6 % en mars en données corrigées des variations saisonnières). Les immatriculations de micro-entrepreneurs sont en hausse (+0,8 % après -1,9 %) ainsi que les créations d'entreprises classiques (+3,8 % après +1,9 %).

*D'après INSEE INFORMATIONS RAPIDES N° 125*

## QUELLES INCIDENCES SUR LA PAUVRETE ET L'EXCLUSION SOCIALE ?

Le rapport de suivi de la pauvreté dans le cadre de la crise sanitaire a été remis au Premier ministre par le Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale (CNLE).

La crise sanitaire a réellement aggravé des situations de pauvreté préexistantes, et poussé certains vers la précarité. Les points de fracture :

- des baisses d'activité, parfois des arrêts, notamment pour indépendants, CDD, intérimaires,
- une hausse des bénéficiaires d'aide alimentaire, avec parfois des bénéficiaires inattendus,
- des inégalités en conditions de logement de plus en plus fortes,
- un accès aux services publics et aux droits sociaux compliqué par la crise,
- des inégalités sociales de santé, dans l'accès aux soins et l'équipement des territoires,
- un sentiment de perte de repères renforcé par la crise et les confinements,
- des jeunes se percevant majoritairement comme sacrifiés,
- des violences conjugales, intrafamiliales accrues par les conditions de logement.



On voit bien là l'aspect multidimensionnel de la pauvreté : pauvreté monétaire, détresse psychologique et exclusion sociale. Si le chômage partiel a permis de maintenir le niveau de revenu des bénéficiaires, les transferts sociaux pourtant importants n'ont pas réussi à protéger certains de la pauvreté. Le risque est fort de voir le nombre de personnes sous le seuil de pauvreté augmenter fortement en 2021.

*D'après Vie Publique 25 Mai 2021*

**En 2018, en France, 18 % des ménages ont déjà reçu une donation et 8 % en ont versé une**



On peut transférer gratuitement de son vivant la propriété d'un bien financier ou immobilier à un donataire. Début 2018, 18 % des ménages avaient reçu une donation au cours de leur vie et 8 % en ont versé une. Les parents sont à l'origine des donations dans près de 9 cas sur 10 et les grands-parents dans 1 sur 10. En 2018, 1 sur 10 ménages employés ou ouvriers ont déjà reçu une donation, contre 3 sur 10 pour les cadres.

Le patrimoine des donateurs dépasse souvent 600 000 €, quand celui de l'ensemble des ménages est de 240 000 €. En effet, ces donateurs sont plus âgés que l'ensemble des ménages, et retraités pour 85 %. Leurs revenus aussi sont plus élevés que la moyenne. La donation permet de transmettre une partie de son patrimoine par anticipation, avec des avantages fiscaux.

Les ménages bénéficiaires sont aussi les mieux dotés en patrimoine : plus de la moitié de ceux ayant reçu une donation dans leur vie font partie des 30 % les mieux dotés en patrimoine net, et 1/4 font même partie des 10 % les mieux dotés en 2018.

*D'après INSEE FOCUS No 232*

## **PAS DE SURPRISE : ON NE CHOISIT PLUS SON CONJOINT COMME AU SIECLE DERNIER !**

L'intervention des parents, longtemps déterminante, paraît aujourd'hui illégitime, et la décision des individus a pris le dessus, surtout à partir de 1960-1970. Des évolutions bien illustrées par l'Ined.

Une explication : les jeunes adultes ayant vécu un mariage d'amour contre l'avis des parents avant 1970 seraient plus tolérants à l'égard de leurs enfants. La persistance après 1945 du modèle d'avant-guerre a valu aux parents des critiques de leurs enfants avec un point culminant, la crise de 1968.

Si la quasi-totalité des conjoints de 1919 étaient élevés dans la même religion, ça n'est plus le cas que de 68 % en 2014, et ils sont aussi de moins en moins souvent nés dans le même département et même dans le même pays. Mais il s'agit plus d'évolutions structurelles (augmentation de la mobilité sociale et géographique, hétérogénéité croissante de la population), que d'une transformation des préférences des individus. De même au plan religieux : la proportion de personnes se déclarant sans

religion s'est accrue, alors que les français se disaient presque tous catholiques au début du XX<sup>e</sup>.

Derrière tout cela, c'est bien sûr de plus en plus l'attirance qui prévaut, et le choix du milieu social a reculé au profit de l'apparence physique. De même, un réel écart de niveau de diplôme avec le conjoint est mieux accepté. Une bonne raison à tout cela : on se rencontre aujourd'hui hors de l'influence de la famille ...

Illustration en vraie grandeur du passage d'une société pour moitié agricole et peu mobile au début du XX<sup>e</sup> siècle à une autre, très urbaine, et où mobilité, allongement des études et extension du salariat et de la protection sociale ont émancipé de l'influence familiale, surtout les femmes.

*D'après INED Population et sociétés numéro 588*

## **ET PARMIS ELLES... L'ARTS**

En 2018, les associations étaient 1,3 million, de statuts bien différents, puisque 170 000 employaient des salariés (2,2 millions) et plus d'1 million ne fonctionnent qu'avec des bénévoles.

Le tissu associatif est très concentré : 500 associations aux ressources les plus fortes, toutes employeuses, absorbent à elles seules un quart du total des ressources.

Les employeuses se concentrent surtout dans l'hébergement social ou médico-social, l'action sociale, humanitaire ou caritative, l'enseignement, la formation et la recherche, et enfin la santé, avec des hôpitaux privés, des services de soins à domicile,...

Les très nombreuses associations non employeuses interviennent dans le sport, les loisirs et vie sociale et la défense de causes, de droits et d'intérêts. Elles vivent grâce à 4 millions de bénévoles.

Les associations de loisirs regroupent comités des fêtes, associations de retraités ou de personnel d'entreprises, associations d'activités récréatives et de loisirs, etc.

37% des présidents d'associations sont des retraités, et 35 % sont des femmes.

Le nombre d'associations actives est resté stable entre 2013 et 2018.

*D'après Insee Première • n° 1857 • Mai 2021*

## **DES JEUNES NI EN EMPLOI, NI EN ETUDES, NI EN FORMATION ...eh oui !**

En 2019, en France, 13 % des jeunes de 15 à 29 ans ne sont ni en emploi, ni en études, ni en formation. Les femmes, plus souvent en études avant 22 ans, sont plus fréquemment « inactives » ensuite avec l'arrivée des premiers enfants. L'écart entre les femmes et les hommes se réduit depuis 2003. Quant à la part de ces jeunes elle-même, elle est légèrement plus élevée en France.

*D'après INSEE FOCUS N° 229*

### PERSONNES AGEES EN EHPAD : DES DROITS FONDAMENTAUX RESPECTES ?

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LE DÉFENSEUR  
DES DROITS



Un juste équilibre entre la sécurité et la protection des résidents, et le respect des droits et libertés : voilà le défi auquel doivent face les EHPAD.

Parfois difficile, surtout en période de pandémie...

Depuis 2015, le Défenseur des droits a reçu 900 réclamations dénonçant les conditions de l'accompagnement médico-social des personnes âgées; 80% mettaient en cause un Ehpad. Les carences constatées sont liées :

- au principe du libre choix, à l'information de la personne accueillie, à l'intimité, la vie privée, au maintien des liens familiaux, à la liberté d'aller et venir
- au non-respect de protocoles concernant l'hygiène, la fréquence des douches et toilettes
- à la propriété («maltraitance financière»). Signalés : des pertes et vols d'objets, des prêts ou parfois des dons suspects
- à l'impact des considérations de gestion. La maltraitance peut provenir d'actes individuels, plus ou moins conscients, mais aussi de carences liées à la pénurie de personnel, sa rotation importante, son épuisement ou au manque d'encadrement.

La pandémie a amplifié la situation, notamment quant à la liberté d'aller et venir et au maintien des liens familiaux. On a parfois relevé des restrictions de sorties pendant les temps de déconfinement, l'interdiction pro-

longée de visites, l'impossibilité pour des familles de voir leur proche décédé.

Des recommandations sont présentées : nomination d'un «réfèrent consentement», fixation d'un ratio minimal de personnels en Ehpad de 0,8 effectif à temps plein par résident, ou encore que les décisions liées aux mesures sanitaires soient «proportionnées» et «pour une durée déterminée».

*D'après Vie Publique 12 Mai 2021  
Rapport annuel du Défenseur des droits*

### A CE SUJET JUSTEMENT... DES INFORMATIONS A CONNAITRE ...



La DGCCRF (Direction de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes) vient d'éditer une fiche pratique très complète et utile à connaître avant de préparer une admission en Etablissement d'Hébergement de Personnes âgées dépendantes. Les droits des personnes y sont présentés, les informations que doit fournir l'établissement, les règles de tarification, le contrat de séjour, les règles en matière de réservation, de résiliation de la réservation, et tous autres aspects qui peuvent à un moment ou à un autre s'avérer précieux.

On les trouve sur [www.economie.gouv.fr/dgccrf/Publications/Vie-pratique/Fiches-pratiques/Etablissement-hebergeant-des-personnes-agees](http://www.economie.gouv.fr/dgccrf/Publications/Vie-pratique/Fiches-pratiques/Etablissement-hebergeant-des-personnes-agees)

## CONSOMMATION

### Nous végétalisons notre alimentation



Les cinq fruits et légumes par jour du Programme national nutrition santé (PNNS) gagnent du terrain.

Une enquête de Mars 2021 du Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (Crédoc) sur les Comportements alimentaires en 2019 le révèle. Si tous les âges sont concernés, le changement est plus sensible chez les jeunes, souvent soucieux de prévention en santé et d'environnement.

La tendance s'est accentuée dans le contexte télétravail et confinement, où l'on a dû se faire plus souvent la cuisine. Les ventes de légumes, conserve, surgelés ou frais, ont très fortement augmenté en 2020. La consommation de fruits est en hausse chez les enfants (plus de compotes) et chez les adultes (les fruits frais), celle de légumes aussi que l'on préfère frais plus qu'en conserves.

Ceci étant, les jeunes consomment quatre fois moins de fruits et légumes que les plus âgés, même si, en parallèle la part de petits consommateurs chez les 18-24 ans a baissé.

Les nouvelles générations simplifient les repas en supprimant entrées et desserts, mais elles consomment des fruits lors d'encas, apéritifs ou petits déjeuners à base de céréales et de fruits (et graines et fruits secs + 82 % en dix ans). Les jeunes adultes végétalisent les repas et consomment moins de viande. Ce sont les 65 ans et plus qui mangent le plus de fruits et légumes.

Les différences de consommation entre nord et sud du territoire ont augmenté en dix ans. Elles tiennent à la présence de zones de production des fruits plus fréquentes au sud qu'au nord, et à l'héritage culturel et économique propre à chaque région.

*D'après Credoc Mars 2021  
[www.credoc.fr/publications/](http://www.credoc.fr/publications/)*

### Les AMAP... vous fréquentez peut-être ?



Cet acronyme signifie Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne. Ces associations réunissent consommateurs et un ou plusieurs producteurs qui s'engagent :

- Pour le producteur à produire des aliments dans le respect de l'environnement (pas d'OGM, souvent du bio) et à fournir un panier hebdomadaire à ses clients à un prix souvent préférentiel.
- Pour les consommateurs à organiser les distributions et à donner ponctuellement un coup de main au producteur sur son terrain.

Pour les consommateurs, l'avantage c'est de consommer des aliments de qualité à des prix avantageux, soutenir la production locale, être « consomm'acteur » et favoriser le lien social, et pour le producteur, c'est de mieux prévoir sa production sur l'année, limiter les déplacements et développer des relations conviviales avec les consommateurs.

Adhérer à une AMAP demande de s'impliquer sur une année, s'engager à venir récupérer son panier toutes les semaines. Il y en a aujourd'hui environ 2.000 et elles ont 250 000 adhérents.

Les AMAPs ont profité de la vogue des circuits courts et de la consommation bio pour se faire une place de choix en France. Limitées d'abord aux fruits et légumes, on trouve aujourd'hui des AMAPs pour toutes sortes de produits alimentaires, œufs, pain, miel, poissons, viandes, fromages...

*D'après consoGlobe 11 Avril 2020*

### LE NUTRI-SCORE ....on en est où ?

Depuis l'arrêté du 31-10-2017, un étiquetage Nutri-Score est déployé qui rend compte de la qualité nutritionnelle des produits en les classant du vert foncé à l'orange foncé et selon une note de A à E.



Deux objectifs : inciter à consommer des produits plus sains, pousser les industriels à proposer une alimentation de meilleure qualité.

Le bilan fait en septembre 2020 par l'Observatoire de l'alimentation (Oqali) et Santé publique France indique que 500 entreprises de l'agroalimentaire sont entrées dans la démarche (plus de la moitié des ventes). 9 sur 10 des produits avec cet affichage sont vendus en grandes et moyennes surfaces ou par des distributeurs spécialisés.

Mais sept produits parmi les plus chargés en glucides, sodium ou lipides ne sont toujours pas signalés par le Nutri-Score (les confiseries, les fromages, les produits apéritifs, les margarines...). A l'inverse, les produits locaux sont mal pris en compte par cette classification.

93% des personnes sondées connaissent le logo et 66% son sens. Pour un tiers, il intervient dans leur choix. Pour une sur deux, cela l'a amené à changer ses habitudes de consommation.

Après la France, six pays européens (Allemagne, Belgique, Espagne, Luxembourg, Pays-Bas, Suisse) l'ont mis en place, et une gouvernance européenne du Nutri-Score est installée. Enfin, le programme national 2019-2023 prévoit son extension aux produits vendus en vrac.

*D'après Vie Publique 5 mai 2021*

### L'INDICE DE REPARABILITE : QU'EST-CE QUE C'EST ?



Devenu obligatoire depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021 pour certains produits, l'indice de réparabilité est destiné à lutter contre l'obsolescence en informant sur le caractère réparable ou non d'un produit au moment de l'achat et ainsi allonger sa durée d'utilisation.

À ce jour, il n'est obligatoire que pour 5 produits : lave-linge à hublot, smartphone, ordinateur portable, téléviseur et tondeuse à gazon électrique, et il est prévu de l'étendre à d'autres.

Il doit être affiché sur le produit, son emballage ou la fiche produit dans le cas d'un achat à distance.

Les critères pris en compte dans son calcul : la durée de disponibilité de la documentation, la facilité de démontage, les outils nécessaires, la durée de disponibilité et le prix des pièces. Il est calculé en référence à un barème déterminé par décret pour chaque type de produit.

*D'après ministère de la Transition Écologique et Bercy  
infos [www.economie.gouv.fr](http://www.economie.gouv.fr)*

## LE PANORAMA GENERAL DES RETRAITES



Fin 2019, 16,7 millions de personnes, vivant en France ou à l'étranger, sont retraitées de droit direct, soit 300 000 de plus que fin 2018.

C'est le résultat de l'assouplissement des conditions de départ anticipé pour carrière longue (depuis novembre 2012), et de la réforme des retraites de 2014, qui élargit le champ des trimestres « réputés cotisés ». L'âge moyen de départ à la retraite s'élève encore et atteint 62 ans et 2 mois fin 2019.

Les femmes représentent une part croissante des retraités de droit direct (52,4%), car elles sont de plus en plus nombreuses au fil du temps à avoir participé au marché du travail. Elles liquident leurs droits à la retraite en moyenne 7 mois après les hommes.

Les pensions de vieillesse et de survie, premier poste de dépenses de la protection sociale, s'élèvent à 327,9 milliards d'euros, soit 13,5 % du Produit Intérieur Brut.

La pension moyenne est de 1 393 euros mensuels après prélèvements sociaux (1 532 € en cas d'ajout d'une pension de réversion). Elle baisse de 1,1 % en euros constants en 2019, du fait d'une revalorisation inférieure à l'inflation. Après prélèvements sociaux, la baisse n'est plus que de -0,4 %, avec l'aménagement de la hausse de la CSG.

Le niveau de vie médian des retraités demeure supérieur à celui de l'ensemble de la population.

*D'après Panoramas de la DREES-social.  
Les retraités et les retraites – édition 2021*

## LES PETITES RETRAITES : LE CONSTAT

Les conclusions d'un rapport demandé par le gouvernement sont connues.

37% des retraités ont une pension de droit direct de moins de 1000€, montant équivalent au seuil de pauvreté pour une personne seule. Leur nombre diminue, car les carrières s'étirent et les femmes travaillent plus souvent ; il s'agit :

- des carrières incomplètes : accès tardif au travail, périodes d'inactivité (chômage, garde des enfants) ou arrêt de carrière précoce (maladie, inaptitude)
- de celles qui ont eu un temps partiel prolongé
- des femmes (52% perçoivent une faible retraite contre 20% des hommes)
- des nés à l'étranger ou y ayant passé une grande partie de leur carrière
- des non-salariés, notamment exploitants agricoles et leurs conjoints
- des ultramarins.

Pour réduire encore le nombre des petites pensions, le rapport préconise :

- d'améliorer l'information des assurés dès 45 ans sur leurs droits (surtout en cas de risque de faible pension)

pour pouvoir faire des choix professionnels appropriés

- de revoir les cotisations sociales : p.ex. autoriser l'employeur à financer en partie le rachat de trimestres (études, stages...) des jeunes salariés, augmenter l'assiette de cotisation des artisans/commerçants pour valider quatre trimestres et non trois, ou permettre d'acquiescer des droits en cas de cumul emploi-retraite
- de porter les retraites à au moins 85% du Smic net pour une carrière pleine d'ici 2025. Le financement repose sur une contribution des retraités aisés, une 2ème journée de solidarité, ou une majoration des cotisations.

*D'après Vie Publique 21 Mai 2021*

## DES PERSPECTIVES D'EMBAUCHE EN HAUSSE EN 2021 ... DANS QUELS SECTEURS ?

Malgré la crise sanitaire, les perspectives d'embauche sont en augmentation de 1,1 % pour 2021, selon l'enquête annuelle « Besoins en main d'œuvre » de Pôle Emploi, notamment dans les secteurs des services aux particuliers (+38 % dont le secteur de la santé) et de la construction (+21,7 %). Cette hausse représente 30 000 projets de recrutement en plus par rapport à 2019, soit 2,7 millions d'embauches potentielles.

Parmi les 10 métiers les plus recherchés (hors saisonniers) : infirmiers, aides-soignants, aides à domicile et aides ménagères, agents d'entretien de locaux, employés de la restauration, employés de libre-service, ...

*D'après Vie Publique 7 Mai 2021*

## AUGMENTATION EXCEPTIONNELLE DES DONNS EN 2020

Le Baromètre de la générosité des Français en 2020 de France générosités vient de sortir. Il se base sur les données de collecte de dons des particuliers de 56 associations et fondations membres de France générosités, un panel qui représente plus d'1 milliard d'€ de dons, soit près d'1/3 de la collecte annuelle nationale.

En 2020, les Français ont fait preuve d'un vrai élan de générosité puisque les dons se sont accrus de 13,7 % par rapport à 2019. Progression historique qui rattrape la baisse de 2018 corrélée aux réformes fiscales telles que hausse de la CSG, prélèvement à la source ou réforme de l'ISF/IFI.

Cette progression est largement portée par les dons ponctuels (près de 20%). Elle a été également boostée par la digitalisation des dons, grâce à la réactivité et la capacité d'innovation des associations et fondations.

La saisonnalité des dons reste la même avec un dernier trimestre de près de 40% du total.

La collecte a été principalement portée par des petits dons, de moins de 150 €.

Cette mobilisation témoigne de la confiance des Français envers les associations et fondations.

*D'après France générosités – mai 2021*

## NOS RYTHMES CIRCADIENS : un meilleur équilibre le matin



Le système vestibulaire, dont la fonction est de nous maintenir en équilibre, est soumis à un rythme circadien, plus ou moins actif selon les heures du jour et de la nuit, sur un cycle d'environ 24 heures, comme c'est le cas pour le sommeil, l'humeur, le rythme cardiaque, le système hormonal ou la température corporelle.

Les chercheurs du laboratoire COMETE à Caen ont soumis deux groupes, l'un de 22 ans en moyenne et l'autre de 70 ans en moyenne, à des évaluations de leur équilibre à six moments sur les 24 heures.

Le constat : le réflexe vestibulaire, médiocre à deux heures du matin, s'améliore à six heures, puis son efficacité diminue lentement jusqu'au lendemain matin ; ceci avec un effet plus marqué chez les seniors.

Ce travail a une utilité clinique en ce qu'il montre les précautions à prendre lors d'une évaluation ou une rééducation pour des problèmes de vertiges. Et bien sûr, il devrait aussi être pris en compte pour prévenir le risque de chute chez la personne âgée, spécialement en fin de journée.

*D'après Le magazine de l'INSERM n° 49*

## Circuler à vélo : tout ce qu'il faut savoir



Vous avez décidé de vous déplacer ou vous circulez déjà à vélo, ou vous êtes tenté par le vélo électrique. Que faut-il savoir pour rouler dans les règles ? Quelles sont les aides possibles ? Les équipements obligatoires ? Les règles de circulation sur la voie publique ? Les sanctions en cas d'infraction ? Faut-il immatriculer un vélo électrique ? Quelle est la législation pour électrifier son vélo traditionnel ? Comment le protéger du vol ? Doit-on s'assurer ? À quels événements participer au printemps 2021 ?

*Vous trouverez toutes les explications utiles sur  
Service-Public.fr [www.service-public.fr/  
particuliers/actualites](http://www.service-public.fr/particuliers/actualites)*

## Voisiner, une pratique qui demeure... sélective

La crise sanitaire de 2020 éclaire d'un nouveau jour les relations de voisinage. Mais quelles sont leur ampleur et leur nature aujourd'hui ?

Dans les années 1980, une étude menée par l'INED et l'INSEE avait examiné comment les Français voisinaient. Trente-cinq ans plus tard, l'enquête Mon quartier, mes voisins (Centre Max Weber/Ined, 2018) s'est intéressée aux relations que les individus entretiennent sous forme de visites, d'échanges de services..., avec les personnes qui habitent leur immeuble (ou les alentours) et avec les autres habitants du quartier. D'une enquête à l'autre, les pratiques de voisinage apparaissent étonnamment stables. Mais nous ne voisinons pas tous de la même manière ni avec n'importe qui. Tout dépend des contextes sociaux et résidentiels. Par exemple, les pratiques de voisinage augmentent avec le niveau de diplôme et les revenus. Elles sont les plus importantes entre 30 et 44 ans, chez les familles avec enfants et les propriétaires. Elles sont plus intenses dans les quartiers bourgeois et gentrifiés ainsi que dans les communes rurales.

*D'après INED Population et Sociétés 589*

## L'AVENIR EST AUX COCCINELLES



Les coccinelles sont aujourd'hui de plus en plus prisées par les jardiniers amateurs et professionnels car leur appétit pour les pucerons en fait une alternative tout à fait naturelle aux pesticides.

C'est au point qu'une startup agricole de cinq employés située dans l'Ain, en croissance de 30% par an depuis sa création en 2017, et qui peine à suivre la demande, va investir un million d'euros pour augmenter sa capacité de production de coccinelles et s'efforcer à répondre à la demande.

*D'après la Tribune Rhône Alpes 14/05/2021,*

## PENDANT LES VACANCES.... gare aux tiques !

La maladie de Lyme s'attrape après une piqûre de tique infectée par la bactérie borrelia, dans les forêts, les herbes hautes, mais aussi les jardins. Chaque année, le programme CiTIQUE établit une cartographie de la présence des tiques, que nous pouvons tous signaler sur le site [www.citique.fr/](http://www.citique.fr/).

*D'après Vie Publique 10 Mai 2021*



## TROP DE CIGOGNES EN ALSACE maintenant ?



Au bord de l'extinction dans les années 1970, les cigognes blanches ont été réintroduites et protégées. Résultat : aujourd'hui, en Alsace, la Ligue de protection des oiseaux (LPO) compte une centaine de couples de cigognes blanches, et certains habitants les trouvent envahissantes. Des nids, pesant près de 600 kg, envahissent parfois toitures, cheminées, et entraînent des nuisances

: dégâts, déjections, risques de chute...

En effet, les petits, captifs le temps de la reproduction, sont relâchés ailleurs et reviennent par instinct sur leur lieu de naissance. Du coup, le repeuplement a été interrompu en 2016.

Restent toutefois des sauvetages ponctuels, et des petits cigogneaux à l'abandon à la suite d'une attaque de mustélidés, ont pu être replacés dans un nid et adoptés par une autre cigogne.

*D'après consoGlobe 27 Mai 2020*

## UN IMPACT POSITIF DU PREMIER CONFINEMENT ....mais oui !

Le confinement décidé à partir de mars 2020 a entraîné la réduction de la pollution atmosphérique et de ses effets sur la santé. Une étude de Santé publique France avec l'Institut national de l'environnement industriel et des risques (INERIS) évalue l'incidence du confinement sur les polluants de l'air, d'une part le dioxyde d'azote (NO2), issu principalement du trafic routier, - dont les concentrations ont chuté du fait des restrictions des déplacements urbains-, et d'autre part les particules fines - dont la baisse a été plus modérée (le confinement a peu affecté des sources d'émission comme le chauffage ou les épandages agricoles).

Conclusion : la réduction de la pollution atmosphérique aurait permis d'éviter environ :

- 2 300 décès liés à l'exposition aux particules fines
- 1 200 décès dus à l'exposition au NO2.

C'est la preuve que la réduction des émissions de polluants dans l'air atténue nettement l'impact de la pollution atmosphérique sur la santé. Santé publique France appelle à tirer les leçons et à identifier les actions efficaces pour réduire durablement le niveau de pollution de l'air (limitation de la circulation urbaine et des émissions industrielles, développement du télétravail et de bonnes pratiques agricoles, amélioration des usages du chauffage au bois...).

*D'après Vie Publique le 22 avril 2021  
Rapport Santé publique France*



## Musée des Beaux-Arts de Lyon : Exposition empereur Claude : délégation Rhône-Alpes

Renouant avec le musée des Beaux Arts de Lyon, c'est l'exposition dédiée à l'empereur Claude qui nous était proposée le 7 Février 2019.

Cette exposition avait pour but de mettre en lumière la vie et le règne de cet homme souvent décrit comme un être faible, influençable, diminué physiquement et intellectuellement, image encore affaiblie par la renommée de deux de ses épouses, Agrippine et Messaline et de son fils Britannicus. Par son exposé, le guide nous a restitué la figure d'un homme cultivé, bon gestionnaire, qui a mis en œuvre des réformes administratives efficaces pour l'empire et son peuple dont celle relative à l'admission des Gaulois au Sénat romain, célèbre par son discours gravé sur des plaques de bronze « La Table Claudienne ».

Cette nouvelle image est précédée d'un rappel généalogique proposé sous forme de statuaire débrouillant les complexes alliances matrimoniales de la dynastie julio-claudienne. Claude est le petit fils de Marc Antoine et le petit neveu de d'Auguste dont les statues sont en bonne place dans l'exposition. Il est né à Lyon (...plutôt à Lugdunum alors) il y a un peu plus de 2000 ans, et fut appelé à régner alors que rien ne l'y prédisposait, à l'âge de 51 ans après l'assassinat de Caligula. Son parcours nous est présenté à travers de nombreuses œuvres, tableaux statues, bas-reliefs, monnaie etc. Au nombre de 150 nous ne les verrons pas toutes. Elles sont agrémentées de vidéos, d'extraits de films et de photos de l'artiste Ferrante Ferranti destinées à la redécouverte de celui qui fut un grand empereur romain.

Enfin, l'exposition met l'accent sur les réalisations de l'empereur quinquagénaire, qui prend des allures de vieux sage. Mettant ses pas dans ceux de Jules César, il conquiert la Bretagne, stabilise l'Empire, avec la provincialisation de plusieurs territoires, du nord-ouest de l'Afrique au Tyrol. S'il a laissé peu de grandes réalisations architecturales, c'est qu'il s'est surtout attaché à faire œuvre d'utilité publique, renforçant le réseau d'aqueducs, accroissant le périmètre sacré de Rome, ou créant à Ostie le plus grand port qu'ait connu l'Antiquité.

Pour importante qu'elle soit l'exposition ne pouvait pas présenter toutes les pièces dont certaines sont incrustés sur la façade de la villa Médicis. Mais elle a été très appréciée et une fois encore nous étions ravis du choix de notre ami Jean Jacques à qui nous devons cette passionnante visite.





## Il nous a quittés

Monsieur Jean-Jacques DENEFF

69003 Lyon



Vice-président de la Délégation Rhône-Alpes

Depuis juillet 1965, où il avait débuté, à Paris, à la direction régionale de la sécurité sociale, son parcours professionnel l'avait conduit dans de nombreuses villes, Strasbourg entre 1966 et 1970, Marseille, en 1971 où il avait accédé au principalat en 1980 et noué de fidèles amitiés.

Nommé à la direction régionale des affaires sanitaires de Rhône-Alpes en 1981, il dut faire face à des situations difficiles : éviction du directeur régional en septembre 1991, avec l'indéfectible esprit de loyauté qui le caractérisait, intérim du poste de directeur régional en 1995 avec son sens du service public, toutes qualités heureusement reconnues lors de son départ à la retraite en 1998 par la rosette de l'ordre national du mérite que lui avait remise M. Stéphane Paul, Inspecteur Général des Affaires sociales.

Jean-Jacques nous a quittés le 25 mars 2021 après une année où son rêve de s'établir pour quelque temps à Vichy s'est peu à peu évanoui. Si cette longue année a été rendue pour lui encore plus dure par la pandémie, au moins a-t-il eu la joie d'être accompagné jusqu'à la fin par l'amour de sa sœur Annie.

Comme son élégance, sa distinction, sa délicatesse et sa profonde humanité vont nous manquer à tous, ses amis et collègues ! Quelle tristesse de ne plus l'entendre prendre la parole pour annoncer les projets de l'ARTS auxquels il a tant contribué !

Seule, la ferme espérance de le revoir au-delà de l'horizon borné de nos vies peut nous consoler de son absence.

Bernard Bosson

1	2	7	5	8	9	4	3	6
9	4	5	6	3	2	8	7	1
3	6	8	4	7	1	5	9	2
8	5	1	2	6	7	3	4	9
6	3	4	9	1	5	7	2	8
2	7	9	3	4	8	1	6	5
4	1	6	8	2	3	9	5	7
5	8	2	7	9	4	6	1	3
7	9	3	1	5	6	2	8	4

Grille 1

5	2	6	7	9	1	9	4	8
1	9	3	4	8	2	5	6	7
4	8	7	5	6	3	2	9	1
2	7	1	3	4	9	8	5	6
8	4	5	6	2	7	9	1	3
3	6	9	1	5	8	4	7	2
7	1	4	2	3	5	6	8	9
9	5	2	8	7	6	1	3	4
6	3	8	9	1	4	7	2	5

Grille 2

Solution du sudoku de ce numéro



- La pioche a un manche, le pull a deux manches et la semaine a dimanche.
- Il ne faut pas contredire une femme, il vaut mieux attendre qu'elle change d'avis !
- Quelle est la différence entre un homme et une calculatrice ?  
On peut toujours compter sur une calculatrice !
- Lever le coude est la meilleure manière de ne pas baisser les bras.
- Quelle est la différence entre Paris, un ours blanc et Virginie ?  
Paris est métropole, l'ours blanc est maitre au pôle et Virginie aimait trop Paul.
- L'intelligence, c'est la chose la mieux répartie chez les hommes, parce que, quoi qu'il en soit pourvu, l'homme a toujours l'impression d'en avoir assez. Coluche.

## Sudoku

Remplissez les grilles avec les chiffres de 1 à 9 de sorte qu'ils n'apparaissent qu'une seule fois dans chaque rangée, chaque colonne et chaque carré de 9 cases. Il existe plusieurs niveaux de difficulté, déterminés en fonction du nombre de chiffres déjà disposés dans une grille : généralement, moins il y a de chiffres au départ, plus le niveau de difficulté est élevé.

Grille niveau 1

			1		6			4
		6	1	2		9		
	7			4			6	5
			9				2	
	5		2					
	6			7	1			
						8	7	
1						4		

Grille niveau 2

				1		7		
		2		7				
					5		8	
	6	9			8			2
				2	7			
			3				5	6
4	8				3			
1								
5				9				

Solution dans ce numéro en page 17

Vous avez des remarques ou des propositions à formuler sur le contenu ou la forme de ce Bulletin.

N'hésitez pas, envoyez les à [alain.chalochet@hotmail.fr](mailto:alain.chalochet@hotmail.fr)

### Le Bulletin de l'A.R.T.S.

BULLETIN TRIMESTRIEL DE L'ASSOCIATION  
DES RETRAITÉS DU MINISTÈRE DU TRAVAIL  
ET DU MINISTÈRE DE LA SANTÉ

14, av. Duquesne - Pièce - 2012 - 75350 Paris 07 S.P.  
Tél. : 01 40 56 69 61 ou 01 40 56 45 92  
E-mail : [arts@sante.gouv.fr](mailto:arts@sante.gouv.fr)

Directeur de la Publication : Gérard Gonzalez  
Responsable de la rédaction : Alain Chalochet

Prix de l'abonnement annuel - 2,30€

Imprimerie LELOUP - 45700 VILLEMANDEUR

*Grains  
de Sagesse*

« La vie n'est qu'une longue perte  
de ce que l'on aime »

Victor Hugo

« Faire rire, c'est faire oublier.  
Quel bienfaiteur sur la terre, qu'un distributeur d'oubli ! »

Victor Hugo